



PERSPECTIVES
DES ÉGLISES, UNE MISSION.

ACCOMPAGNEMENT AU MINISTÈRE

Version finale

Ce document traite de :

- La formation interne et continue
- L'accompagnement de la formation théologique
- L'accompagnement des stagiaires

Tableau 1 : Historique

Version	Dates	Auteur
V1		JGG
V2	06/11/2019	JGG
V3	13/06/2019	GH, Salomé Kuhm
V4	17/03/2020	JGG
Finale	06/04/2020	JGG, DFu

Quelle est ma situation ?	Se reporter aux pages...
Étudiant stagiaire en cursus de formation académique ¹	L'accompagnement de la formation théologique et pastorale des étudiants stagiaires en cursus de formation académique
Étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé ²	L'accompagnement de la formation théologique et pastorale des étudiants stagiaires en cursus de formation personnalisé : cas du tutorat
Étudiant en cursus de formation académique issu d'une Église de (ou en contact étroit avec) PERSPECTIVES et non stagiaires ³	LA FORMATION INTERNE INITIALE À PERSPECTIVES (= FII)
Collaborateur en probation ⁴	LA FORMATION INTERNE INITIALE À PERSPECTIVES (= FII)
Collaborateur en formation continue ⁵	LA FORMATION CONTINUE À PERSPECTIVES
Formateur ⁶ (accompagnement au ministère d'un stagiaire)	Annexes 6. Descriptif des stages IBN, IBG, FLTE
Tuteur ⁷	L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE Annexe 4. Tâches affectées au tuteur

¹Personne suivant un cursus de formation dans un institut biblique ou une faculté de théologie, et effectuant un stage de découverte avec une église PERSPECTIVES, ou un stage d'initiation au ministère auprès d'un formateur de PERSPECTIVES

²Personne suivant un cursus de formation reconnu et validé par PERSPECTIVES, mais n'empruntant pas les voies académiques classiques de la formation pastorale (qui sont définis par les facultés de théologie ou instituts bibliques), et effectuant un stage d'initiation au ministère auprès d'un formateur de PERSPECTIVES

³Personne suivant un cursus de formation dans un institut biblique ou une faculté de théologie, et fréquentant PERSPECTIVES : Église d'origine par exemple

⁴Personne entrée en période probatoire à PERSPECTIVES : peut faire suite à la fin d'un temps de stage d'initiation au ministère, à un recrutement après avoir travaillé au sein d'une autre œuvre, ou peut prendre effet durant la réalisation d'un cursus de formation personnalisé

⁵Personne recrutée par PERSPECTIVES et ayant validé sa période probatoire (confirmée lors de l'Assemblée Générale de PERSPECTIVES)

⁶Collaborateur de PERSPECTIVES chargé de l'accompagnement au ministère d'un étudiant stagiaire en cursus de formation académique ou personnalisé

⁷Personne chargée du suivi de la formation théologique et pastorale d'un étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé PERSPECTIVES

CADRE GÉNÉRAL	4
LA FORMATION INTERNE INITIALE À PERSPECTIVES	5
1. Politique et Vision	5
2. Informations pratiques	5
Public concerné	5
Durée et contenu du cursus	5
Moyens pédagogiques	6
Validation des sessions et des modules	6
Tarif et frais additionnels	6
Prise en charge	6
Inscription	7
Suivi des actions de formation de la FII	7
LA FORMATION CONTINUE À PERSPECTIVES	8
1. Cadre de la formation continue	8
2. Politique et vision de la formation continue	8
3. Public concerné	9
4. Dispositifs de la formation continue	9
Le dispositif de formation interne continue	9
Le dispositif de formation externe continue non conventionnée	11
Le dispositif de formation externe continue conventionnée	11
L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE	12
1. Étudiants stagiaires en cursus de formation académique	12
Politique et vision	12
Prise en charge	12
Modalités de mise en œuvre	12
2. Étudiants stagiaires en cursus de formation personnalisé	13
Politique et vision	13
Public concerné	14
Durée et contenu du cursus de formation personnalisé	14
Moyens pédagogiques	14
Validation du cursus de formation personnalisé	15
Tarif et frais additionnels	16
3. Stages de découverte, d'initiation au ministère et période probatoire	16
L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'ÉTUDIANT STAGIAIRE	20
Cadre conventionnel du stage	20
Cadre et soutien financier	20

Prestations financières accordées par les services publics	21
Couverture administrative	21
ANNEXES	23
Annexe 1. La formation interne initiale PERSPECTIVES	24
Axes de formation	24
Modules	24
Cursus	25
Annexe 2. Socle de base des ministères pastoraux	28
Annexe 3. Le cursus de formation personnalisée de l'étudiant stagiaire : modules d'enseignement	30
Tronc commun des enseignements	30
Éléments spécifiques au profil de l'étudiant stagiaire	31
Annexe 4. Tâches affectées au tuteur	32
Annexe 5. Le cursus de formation personnalisée de l'étudiant stagiaire : document de suivi	33
Annexes 6. Descriptif des stages IBN, IBG, FLTE	34
Annexe 7. Plan de formation	40
Annexe 8 - Accompagnement au ministère des étudiants stagiaires et des collaborateurs en phase probatoire :	41
A. Support destiné au formateur et au conseil pastoral / d'Église	41
B. Support destiné à l'étudiant stagiaire ou au collaborateur en phase probatoire	44
Annexe 9 - Formulaire de remboursement / demande d'aide (barrer la mention inutile) au financement d'une formation	47

CADRE GÉNÉRAL

La mise en place des dispositifs de formation de PERSPECTIVES s'inscrit dans une politique veillant à rendre la formation accessible à tous, favorable à la croissance des Églises et à la valorisation des ministères dans leur diversité.

Ce faisant, elle suit les trois orientations suivantes :

- prise en compte du profil des collaborateurs,
- concordance avec les priorités stratégiques définies par PERSPECTIVES, en particulier son ADN et sa compréhension des ministères pastoraux⁸ aujourd'hui : ministères de leadership, ministères d'accompagnement-formation, ministères de la Parole, ministères de relation et d'unité, ministères de représentation-responsabilité dans la cité ([cf. annexe 2](#)),
- facilitation du suivi des actions de formation des collaborateurs.

Les dispositifs de formation de PERSPECTIVES sont validés par l'Assemblée Générale.

⁸ L'expression « ministères pastoraux » vise dans ce document une diversité de ministères incluant entre autres, des pasteurs bergers, des pasteurs enseignants, des pasteurs planteurs, des assistants et assistantes pastorales etc. Il s'agit de l'ensemble de nos ministères plein-temps ou bi-vocationnels.

LA FORMATION INTERNE INITIALE À PERSPECTIVES (FII)

1. POLITIQUE ET VISION

S'inscrivant dans le cadre général décrit ci-dessus, le **cursus de formation interne initiale (FII)** de PERSPECTIVES poursuit trois objectifs :

- l'émergence d'une dynamique interne aux collaborateurs entrants à PERSPECTIVES,
- l'appropriation de la culture et de l'ADN de PERSPECTIVES,
- la sensibilisation à certaines idées généralement non traitées dans le cadre de la formation académique pastorale, et communication d'outils pertinents

Par la communication et l'entretien d'une culture commune, la Formation Interne Initiale entend favoriser une dynamique et un sentiment d'appartenance. Pour cela, 3 leviers principaux sont mis en œuvre :

- informer, acquérir certaines connaissances, s'ouvrir à de nouvelles PERSPECTIVES,
- réfléchir ensemble, s'encourager,
- communion fraternelle.

En outre, en soutien de la formation des collaborateurs entrants, PERSPECTIVES s'attache à faciliter leur **suivi de formation** et leur **accompagnement au ministère**.

Tout en reconnaissant son importance et en l'encourageant, l'accompagnement spirituel du collaborateur entrant reste par contre à son initiative.

2. INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné

L'environnement de la formation interne initiale concerne tous les collaborateurs entrants, c'est-à-dire :

- les étudiants stagiaires en cursus de formation académique,
- les étudiants stagiaires en cursus de formation personnalisé PERSPECTIVES,
- les collaborateurs en probation,
- les étudiants en cursus de formation académique issus d'une Église de (ou en contact étroit avec) PERSPECTIVES (selon disponibilités).

Durée et contenu du cursus

Le programme de Formation Interne Initiale ([cf. annexe 1](#)) comporte 1 module de découverte de PERSPECTIVES (« PERSPECTIVES : hier, aujourd'hui, et demain ») et 6 modules de formation. Il s'étend sur 2 années. Concrètement, le collaborateur entrant suit 3 modules de formation chaque

année. Quant au module de découverte, il sera validé durant la première année. A la fin du cursus, chaque participant aura donc validé 4 modules durant sa première année de formation interne (3 modules de formation + 1 module découverte), et 3 modules durant sa seconde année.

- Chaque module compte environ 12 heures de formation, réparties sur 2 jours.
- La construction du cursus permet à tout participant de l'intégrer en début d'année scolaire, peu importe qu'il démarre son cursus par tel bloc de modules ou tel autre.
- Pour que tout nouveau participant accède, dès sa première année, au module de découverte de PERSPECTIVES, il est reconduit chaque année.

Moyens pédagogiques

La FII favorise l'alternance et l'emploi de moyens pédagogiques divers :

- session plénière,
- atelier en petits groupes (atelier d'appropriation, atelier relationnel, jeux de rôles, mise en situation...),
- table ronde,
- possibilité d'entretiens individuels.

Validation des sessions et des modules

Pour attester leur participation aux sessions de formation de la FII, les collaborateurs entrants signent la feuille d'émergement présentée à chaque session.

Pour valider leur participation aux sessions, les participants seront parfois tenus de réaliser un devoir ou des lectures préparatoires. La réalisation de ce devoir entraînera la validation du module de formation. Il sera soumis au contrôle du responsable de formation PERSPECTIVES qui certifiera sa réalisation et validera la session en ligne, dans le dossier de formation du participant. Le collaborateur entrant prendra l'initiative en prenant contact avec le responsable de formation PERSPECTIVES.

Tarif et frais additionnels

Formation : 30 euros par personne.

Hébergement et repas pris au centre de formation : 70 euros par personne.

Prise en charge

Parce que la formation des étudiants, des stagiaires et des collaborateurs en probation est un axe prioritaire pour PERSPECTIVES, l'intégralité de la participation aux sessions de formation est prise en charge par son fonds de formation.

Détails :

- Pour leur transport, les participants avancent les fonds nécessaires. Les sommes déboursées seront remboursées par PERSPECTIVES. Pour cela, le participant enverra au comptable de PERSPECTIVES les justificatifs de ses frais de transport et remplira le bordereau dédié ([cf. annexe 9](#)).

- Les autres frais (hébergement au centre de formation et repas pris au centre) seront directement pris en charge par le fonds de formation de PERSPECTIVES. Il ne sera donc pas utile au participant de déboursier les sommes allouées à son hébergement et aux repas pris au centre de formation.

Inscription

Pour chaque session de la FII, un formulaire d'inscription en ligne apportera les informations pratiques utiles.

Suivi des actions de formation de la FII

Comme le mettent en évidence nombre d'études relatives à la formation professionnelle en milieu adulte, accompagner la formation permet d'en retirer tout le bénéfice. Ainsi, pour valider leur participation aux sessions de la FII, les participants seront tenus de réaliser un devoir pratique à la fin de chaque session. Il sera soumis au contrôle du collaborateur PERSPECTIVES chargé du suivi de formation du participant.

Afin de faciliter et d'optimiser le suivi des actions de formation des participants, des outils sont mis à disposition :

- des formateurs (maîtres de stage) chargés de l'accompagnement au ministère d'un étudiant stagiaire en cursus de formation académique ou personnalisé,
- des tuteurs chargés du suivi de formation d'un étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé,
- des référents régionaux chargés du suivi d'un collaborateur en probation.

LA FORMATION CONTINUE À PERSPECTIVES

1. CADRE DE LA FORMATION CONTINUE

Les ministres du culte ne sont pas soumis au code du travail. Les dispositions relatives à la formation professionnelle prévues par le code du travail ne s'appliquent donc pas pour les ministres de culte. Dans ce cadre, quel que soit le dispositif de formation dans lequel s'inscrit PERSPECTIVES, il dépend d'un accord ratifié par l'Assemblée Générale. Quant aux actions de formation, elles font l'objet d'une convention tripartite PERSPECTIVES-Église-ministre de culte.

Les dispositifs de formation existant dans le monde du travail ne manquent cependant pas de pertinence. Trois dispositifs structurent la formation professionnelle séculière :

- à l'initiative de l'employeur, prévus par l'organisation,
- émanant de la volonté de l'employé,
- formés après accord entre employé et employeurs.

Sources d'inspiration pour la formation professionnelle des ministres de culte, ces trois dispositifs de formation structurent la politique de formation de PERSPECTIVES :

- A. Formation Interne Continue (= FIC)** : dispositif de formation continue à l'initiative et prévu par PERSPECTIVES
- B. Formation Externe Continue Non Conventiionnée** : tout dispositif de formation continue émanant de la volonté du ministre de culte et sans concertation
- C. Formation Externe Continue Conventiionnée** : tout dispositif de formation continue formé après accord entre un ministre de culte et PERSPECTIVES

2. POLITIQUE ET VISION DE LA FORMATION CONTINUE

Comme signalé plus haut, la politique de la formation continue respecte les trois grandes orientations suivantes :

A. **Prise en compte du profil des collaborateurs**

PERSPECTIVES s'attache à mettre à disposition de ses collaborateurs des grilles de lectures leur offrant des regards différents sur leur ministère et sur leur profil spécifique. Libres d'accès, ces grilles de lecture pourront les orienter vers des pistes de formation continue.

B. **Concordance avec les priorités stratégiques définies par PERSPECTIVES**

Et notamment, avec sa compréhension des ministères pastoraux dans leur diversité aujourd'hui : ministère de leadership, ministère d'accompagnement-formation, ministère de la Parole, ministère

de relation et d'unité, ministère de représentation-responsabilité dans la cité (cf. annexe ...) Ces priorités stratégiques sont abordées dans le cadre de la formation interne initiale (niveau de base), et développées dans le cadre de la formation interne continue (niveau avancé).

C. Facilitation du suivi des actions de formation des collaborateurs PERSPECTIVES

Comme le mettent en évidence nombre d'études relatives à la formation professionnelle en milieu adulte, accompagner la formation continue d'un apprenant est un facteur clé de succès.

Ainsi, PERSPECTIVES encourage tout collaborateur à bénéficier d'un suivi de formation, quel que soit le dispositif de formation dans lequel il se trouve engagé. **Il sera de la responsabilité du collaborateur de solliciter l'accompagnement spécifique de PERSPECTIVES.**

De même, tout collaborateur en formation continue a la possibilité de solliciter une **aide au financement** d'une formation ([cf. annexe 9](#)) dans la **limite du budget** annuel de PERSPECTIVES.

En cas de demande de financement de PERSPECTIVES, trois critères d'attribution seront pris en compte : l'ordre d'arrivée de la demande, l'ancienneté de la demande (par exemple, en cas de renouvellement répété d'une demande de financement), et la concordance du thème de la formation avec le socle de base des ministères pastoraux ([cf. annexe 2](#)).

3. PUBLIC CONCERNE

L'environnement de la formation continue concerne tous les collaborateurs ayant validé les phases de formation initiale et de probation. Ils peuvent avoir le statut de :

- pasteur,
- responsable pastoral (bivocational),
- assistant(e) pastoral(e).

4. DISPOSITIFS DE LA FORMATION CONTINUE

Le dispositif de formation interne continue (= FIC)

Objectifs et axes de formation

S'inscrivant dans le cadre de la politique générale de formation de PERSPECTIVES, la formation interne continue de PERSPECTIVES poursuit deux objectifs :

- le développement d'un ADN commun,
- l'actualisation des compétences et des connaissances des collaborateurs PERSPECTIVES, en vue de la croissance de leur Église.

Pour le cadre particulier de la formation interne continue, la direction identifie trois axes de

formation stratégiques prioritaires :

- les ministères pastoraux, des ministères de leadership,
- les ministères pastoraux, des ministères d'accompagnement et de formation (discipulat),
- les ministères pastoraux, des ministères de la Parole.

Chacun de ces axes est considéré à la lumière de notre ADN. Ces priorités stratégiques sont abordées dans le niveau de base de la formation interne initiale, et développées dans le cadre de la formation interne continue.

Durée du cursus

La formation continue répond par excellence à une logique de formation « tout au long de la vie ». Sa durée est donc illimitée. Et quand bien même le cycle de formation interne continue de PERSPECTIVES a une durée de deux ans, PERSPECTIVES renouvellera et ajustera très régulièrement le contenu du cycle de formation continue qu'elle propose aux collaborateurs.

Moyens pédagogiques

Soucieuse de considérer la diversité des profils d'apprentissage des participants, la FIC favorise l'alternance et l'emploi de moyens pédagogiques divers :

- session plénière,
- atelier en petits groupes (atelier relationnel, jeux de rôles, mise en situation...),
- table ronde,
- possibilité d'entretiens individuels.

Validation des sessions et des modules

Deux modes de validation :

Pour attester de leur participation aux sessions de formation de la FIC, les participants signent la feuille d'émargement présentée à chaque session.

Pour valider leur participation aux sessions de la FIC, les participants réalisent un devoir pratique à la fin des sessions. La réalisation de ce devoir pratique entraîne la validation du module de formation.

Tarif et frais additionnels

Formation : 30 euros par personne.

Hébergement et repas pris au centre de formation : 70 euros par personne.

Prise en charge

La formation continue des collaborateurs PERSPECTIVES étant un axe prioritaire pour PERSPECTIVES, l'intégralité de la participation aux sessions de formation interne continue est prise en charge par son fonds de formation.

Détails :

- Pour leur transport, les participants avancent les fonds nécessaires. Les sommes déboursées seront remboursées par PERSPECTIVES. Pour cela, le participant envoie au comptable de PERSPECTIVES les justificatifs de ses frais de transport et remplit le bordereau dédié. En cas de besoin et à la demande du participant, PERSPECTIVES peut avancer les fonds nécessaires à son transport.
- Les autres frais (hébergement au centre de formation et repas pris au centre) seront directement pris en charge par le fonds de formation de PERSPECTIVES. Il n'est donc pas utile au participant de déboursier les sommes allouées à son hébergement et aux repas pris au centre de formation.

Inscription

Pour chaque session de la FIC, un formulaire d'inscription en ligne apporte les informations pratiques utiles.

Le dispositif de formation externe continue non conventionnée

Dans le cadre d'une formation externe continue non conventionnée, le choix de la formation est laissé à la liberté du collaborateur et ne fait pas l'objet d'une concertation avec PERSPECTIVES. Pour autant, le collaborateur a la possibilité de demander à PERSPECTIVES son financement partiel ou total. Il peut également utiliser l'excédent de son compte individuel et le destiner au financement de sa formation.

Le dispositif de formation externe continue conventionnée

Dans le cadre d'une formation externe continue conventionnée, le choix de la formation est personnalisé : il fait l'objet d'une concertation entre PERSPECTIVES et le collaborateur, à partir du profil de ministère spécifique identifié et des résultats des entretiens individuels annuels menés. Ainsi, PERSPECTIVES accompagne le choix de formation réalisé. La décision finale reste cependant au collaborateur.

Un formulaire de demande d'aide au financement de la formation est accessible en annexe de ce dossier ([annexe 9](#)). Le collaborateur PERSPECTIVES peut également utiliser l'excédent de son compte missionnaire et le destiner au financement de sa formation.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE

Conformément aux conclusions issues d'études relatives à la formation professionnelle en milieu adulte, PERSPECTIVES reconnaît qu'accompagner la formation des apprenants est un facteur d'efficacité et de qualité de l'apprentissage. Investir dans l'accompagnement à la formation pastorale d'étudiants en cursus de formation académique ou personnalisé semble donc particulièrement pertinent pour les étudiants eux-mêmes, ainsi que pour PERSPECTIVES en tant qu'union d'Églises.

1. L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION THEOLOGIQUE ET PASTORAL :

⇒ *Étudiants stagiaires en cursus de formation académique*

Référent responsable

Les directeurs régionaux de Perspectives.

Les directeurs régionaux de PERSPECTIVES peuvent déléguer des accompagnements de base de la formation théologique et pastorale à la direction PERSPECTIVES ou aux formateurs.

Politique et vision

Soucieuse de la qualité des temps de formation vécus en institut biblique ou en faculté de théologie, PERSPECTIVES investit dans l'accompagnement des étudiants stagiaires en cursus de formation académique et des étudiants issus ou proches de PERSPECTIVES.

Dans cette logique volontaire, PERSPECTIVES souhaite assumer au mieux son rôle d'union qui envoie, mais aussi qui accompagne la trajectoire personnelle et - peut-être pour l'avenir, le ministère des étudiants et stagiaires en formation.

Aussi l'accompagnement des temps de formation par PERSPECTIVES s'inscrit dans une visée d'avenir où investir dans une personne signifie l'accompagner, dès son entrée en formation.

Prise en charge

PERSPECTIVES recommande à toute personne désireuse de s'engager dans un cursus de formation personnalisé avec PERSPECTIVES de solliciter le soutien de son Église d'origine ou de l'Église dans laquelle elle effectue son stage – et ce, à double titre : premièrement, en tant que soutien de prière ; deuxièmement, en tant que partenaire financier.

De même, PERSPECTIVES rappelle la possibilité de solliciter auprès d'elle une aide au financement du cursus de formation personnalisé dans la limite du budget annuel. En cas de demande de financement de PERSPECTIVES, trois critères prévalent : l'ordre d'arrivée de la demande, l'ancienneté de la demande (par exemple, en cas de renouvellement d'une demande de financement), et la concordance du thème de la formation avec le socle de base des ministères

pastoraux ([cf. annexe 2](#)).

Plafonnement du financement demandé : de l'ordre d'un tiers du montant total du cursus de formation personnalisé.

Modalités de mise en œuvre

L'accompagnement de la formation théologique et pastorale de l'étudiant ou de l'étudiant stagiaire en cursus académique se concrétise par le fait de prendre contact avec l'institution chargée de sa formation.

Le responsable de formation PERSPECTIVES s'intéressera notamment au vécu de l'étudiant durant son temps de formation, à la perception qu'en a l'institution de formation, et à ses capacités académiques à s'approprier l'enseignement donné.

L'entretien de ce lien avec l'étudiant sera éventuellement l'occasion de propositions de stages, de formations complémentaires, ou d'échanges en vue d'exercer son ministère au sein de PERSPECTIVES.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION THEOLOGIQUE ET PASTORALE :

⇒ Étudiants stagiaires en cursus de formation personnalisé

Référent responsable

Responsable de formation PERSPECTIVES : **Jean-Georges Gantenbein**, directeur régional Alsace-Lorraine et enseignant en missiologie.

Le responsable de formation PERSPECTIVES délègue l'accompagnement à d'autres tuteurs de PERSPECTIVES.

Politique et vision

Si PERSPECTIVES est attentive à la qualité académique de la formation reçue par les étudiants, elle est simultanément animée par un souci pragmatique et est sensible aux problématiques du terrain. Ainsi, l'histoire de PERSPECTIVES d'une part, et l'évolution actuelle des offres de formation l'ont conduit à investir dans l'accompagnement intentionnel de cursus de formation personnalisés : cette approche volontaire et personnalisée s'applique à des **personnes se trouvant dans l'incapacité d'intégrer un cursus académique** en institut biblique ou en faculté de théologie. Elle s'adresse notamment de manière privilégiée à des **responsables bénévoles** susceptibles d'endosser la responsabilité et le statut de pasteur ou d'implanteur en tant que **bi-vocationnel**.

Dans un désir de s'assurer de la qualité de la formation et du solide bagage théologique de ces personnes, PERSPECTIVES considère comme nécessaire de mettre en place un accompagnement des cursus de formation personnalisés. Ainsi, le principe du tutorat, souple et adapté à cette situation d'apprentissage personnalisée, s'exerce à destination des étudiants stagiaires en cursus de formation personnalisé.

Public concerné

A PERSPECTIVES, le tutorat s'applique à tout étudiant stagiaire inscrit dans un cursus de formation personnalisé, c'est-à-dire intégrant un cursus de formation reconnu et validé par PERSPECTIVES, mais n'empruntant pas les voies académiques classiques de la formation pastorale (cursus définis par les facultés de théologie ou instituts bibliques).

Le tutorat est exercé par un pair plus expérimenté que l'étudiant stagiaire en formation.

Durée et contenu du cursus de formation personnalisé

Le cursus de formation personnalisé est formé :

- d'un tronc commun composé d'enseignements fondamentaux dispensés par des instituts bibliques et facultés de théologie,
- d'enseignements spécifiques optionnels (liés au profil de ministère de l'étudiant stagiaire).

Pour information, **l'entrée en période probatoire de l'étudiant stagiaire ne pourra pas avoir lieu avant validation des enseignements du tronc commun du cursus**. De plus, bien qu'établi selon un calendrier personnalisé et une durée souple, il est considéré que le cursus de formation personnalisé ne devrait pas s'étendre sur plus de 6 années. [Cf. annexe 3](#) pour plus de détails.

Moyens pédagogiques

Quatre ressorts conditionnent la qualité de l'accompagnement d'un étudiant en cursus de formation personnalisé :

- l'engagement personnel de l'étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé,
- l'engagement du tuteur à ses côtés,
- la qualité de la posture du tuteur,
- les modalités de mise en œuvre du tutorat.

Les qualités pédagogiques de l'accompagnement de type tutorat dépendent donc principalement de facteurs personnels et relationnels. A ce titre, ils sont précisés.

Le tuteur, rôle et posture

Le rôle du tuteur est de guider et de faciliter l'apprentissage de l'étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé. Cette mission requiert :

- un positionnement de vis-à-vis bienveillant, impliquant un temps d'écoute et de dialogue, facilitant la verbalisation des besoins et des difficultés à l'apprentissage, des aspirations, et des questionnements de l'étudiant stagiaire ;
- une capacité à conseiller, à désigner les sources adéquates de l'information, ou de l'aide à rechercher auprès des services appropriés : le tuteur n'agit pas à la place de l'étudiant en cursus personnalisé mais l'aide à identifier les moyens, ressources, et pistes de progression qui lui conviendraient, et à se les approprier, en encourageant en particulier la sollicitation d'autrui et la recherche d'informations ;
- une capacité à favoriser les compétences et l'autonomie de l'étudiant stagiaire en cursus personnalisé : la relation tutorale devrait avoir pour objectif que l'apprenant soit le mieux armé pour réfléchir par lui-même et pour faire preuve de discernement spirituel.

Le tutorat s'exercera donc avantageusement s'il s'ancre dans un relationnel de confiance mettant

au centre du tutorat les besoins de l'étudiant stagiaire. Ainsi, même si l'acquisition et la validation de connaissances et de compétences sont les objectifs évidents du tutorat, ce dernier ne devrait pas s'exercer sans que l'étudiant stagiaire – en sa qualité d'apprenant – reste au centre des préoccupations du tuteur.

A ce titre, seront également considérés tous les besoins d'accompagnement spécifique de l'étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé : motivation, confiance en soi, comportement problématique, lenteur visible dans l'appropriation d'une compétence et connaissance majeure identifiée, difficulté de verbalisation, discipline personnelle, autonomie au travail, suivi et accompagnement de la prise d'informations nécessaires à la construction du projet de formation. Seront également considérées les circonstances particulières pouvant affecter le suivi du cursus de formation de l'étudiant stagiaire en cursus personnalisé : difficultés liées à la reprise d'études, maladie, circonstances personnelles douloureuses...

Le détail des tâches affectées au tuteur se trouve listé en annexe ([cf. annexe 4](#)).

Mise en œuvre du tutorat

Le tutorat étant un accompagnement individualisé, il requiert une certaine souplesse dans sa mise en œuvre. La fréquence des entretiens entre le tuteur et l'étudiant stagiaire en cursus personnalisé, leur mode de communication (rencontre, SKYPE, téléphone...), la durée de leurs échanges, ou la durée même du tutorat peuvent être très variables d'un apprenant à l'autre. Ils sont à l'appréciation conjointe de PERSPECTIVES, du tuteur et de l'étudiant stagiaire inscrit dans un cursus personnalisé. Pour précision : PERSPECTIVES estime qu'un échange par semestre est un minima nécessaire pour assumer une relation tutorale de qualité. Dans tous les cas, il sera souhaitable de programmer un cadre horaire régulier et de l'anticiper (programmer ces rencontres est de la responsabilité conjointe du tuteur et de l'apprenant).

Validation du cursus de formation personnalisé

Pour faire l'objet d'une validation de la part de PERSPECTIVES, l'étudiant et le cursus de formation personnalisé présenté devront satisfaire différents critères.

Concernant l'étudiant :

- Il devra avoir validé l'ensemble des enseignements prévus dans le plan de formation fixé (modules du tronc commun et module spécifique à son profil) et pour cela, avoir rendu les devoirs attendus.
- Il devra obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10 aux modules qui forment le tronc commun de la formation. En cas de moyenne générale inférieure à 10, l'étudiant a la possibilité de retravailler ses devoirs (au choix), afin de se voir réattribuer des notes plus honorables.
- De même, l'étudiant devra obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10 au module spécifique de son cursus de formation. En cas de moyenne générale inférieure à 10, l'étudiant a la possibilité de retravailler ses devoirs (de son choix), afin de se voir réattribuer des notes plus honorables.
- La durée du cursus de formation personnalisé est souple. Pour autant, il est attendu de l'étudiant stagiaire en cursus personnalisé qu'il ait validé l'ensemble des modules du tronc commun avant le début de sa période probatoire à PERSPECTIVES. La durée totale de sa formation personnalisée ne devrait par ailleurs pas excéder 6 ans.

Concernant le cursus de formation personnalisé de l'étudiant stagiaire :

- La participation aux cours et l'acquisition de connaissances de l'étudiant doivent faire l'objet d'une validation institutionnelle des organismes, instituts ou facultés fréquentés (notation, évaluation).
- PERSPECTIVES reconnaît la validation institutionnelle des instituts bibliques et facultés de théologie suivantes : l'institut biblique de Nogent, l'institut biblique de Genève, la faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine. Pour autant, les modules du tronc commun des enseignements du cursus de formation personnalisé ([cf. annexe 3](#)) ainsi que les modules spécifiques au profil de l'étudiant stagiaire pourront faire l'objet d'une validation institutionnelle élargie : par exemple, organisme de formation tels que la Faculté Jean Calvin, le CFRI, Formapré, ISCAS...
- Enfin, le cursus de formation personnalisé doit s'inscrire dans le cadre de l'accompagnement à la formation organisé par PERSPECTIVES, précisément encadré par une relation de tutorat.

La fin de la période probatoire de l'étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé approchant, le tuteur transmettra au référent de formation PERSPECTIVES le plan de formation validé par l'étudiant stagiaire.

Le tuteur sera lui-même tenu de certifier les éléments indiqués sur le plan de formation. En cas de validation de l'ensemble du plan, un certificat de formation sera remis à l'étudiant stagiaire.

Prise en charge de la formation et des frais additionnels

Ils varient selon le cursus envisagé et doivent être en tous les cas validés par le tuteur et le directeur administratif.

3. L'ACCOMPAGNEMENT AU MINISTERE A PERSPECTIVES :

⇒ stages de découverte, d'initiation au ministère et période probatoire

Dans le cadre de son engagement en faveur de la formation, PERSPECTIVES s'attache à l'accompagnement au ministère des collaborateurs entrants.

Sont concernés les étudiants stagiaires en cursus de formation académique ou personnalisé, et les collaborateurs en période probatoire.

La supervision et coordination de l'accompagnement au ministère des collaborateurs entrants à PERSPECTIVES est du ressort du responsable de formation PERSPECTIVES. Il veille à ce que la réalisation de l'accompagnement pratique au ministère soit déléguée :

- à un référent formateur local pour les étudiants stagiaires en stage de découverte,
- à un référent formateur PERSPECTIVES pour les étudiants stagiaires en stage d'initiation (cursus académique ou personnalisé),
- à un référent régional PERSPECTIVES pour les collaborateurs en probation.

Voir tableaux ci-dessous pour détails

ACCOMPAGNEMENT AU MINISTÈRE DES ÉTUDIANTS STAGIAIRES EN STAGE DE DÉCOUVERTE OU D'INITIATION AU MINISTÈRE

Stages	Stages de découverte du ministère	Stages d'initiation au ministère
Stages concernés	Stage hebdomadaire IBN Stage intensif IBN Stages annuels FLTE Stage diaconal	Stage 2ème cycle IBG Stage 3ème cycle IBG Stage pastoral IBN Stage d'initiation aux ministères pastoraux FLTE
Durée de stage et lieu	6 semaines en continu maximum, ou moins de 30 jours répartis en semaine, sur l'ensemble de l'année académique En France	Entre 7 mois minimum et 2 ans de stage En France
Objectifs de stage PERSPECTIVES	Objectifs durant le stage découverte : - découverte de PERSPECTIVES et de sa dynamique de formation - transmission-appropriation de l'ADN et de la culture PERSPECTIVES - sensibilisation à certaines idées généralement non traitées dans le cadre de la formation académique pastorale, communication d'outils pertinents	Objectifs durant le stage d'initiation : - émergence d'une dynamique interne aux collaborateurs entrants à PERSPECTIVES - transmission-appropriation de l'ADN et de la culture PERSPECTIVES - sensibilisation à certaines idées généralement non traitées dans le cadre de la formation académique pastorale, communication d'outils pertinents
Convention et modalités pratiques	Tripartite : entre le représentant de l'institution de formation, le représentant de l'église d'accueil, et l'étudiant stagiaire Selon modèle de convention transmis par l'institution de formation	Tripartite : entre le représentant de l'institution de formation, le responsable de la formation PERSPECTIVES, et l'étudiant stagiaire Selon modèle de convention transmis par l'institution de formation ou par PERSPECTIVES (si cursus de formation personnalisé)
Engagements de l'institution de formation	Voir le document « descriptif des stages », annexe 6	Voir le document « descriptif des stages », annexe 6
Engagements de PERSPECTIVES	Engagement de l'église d'accueil à l'égard de l'étudiant stagiaire : - discernement et mise à disposition d'un référent formateur local susceptible de faire des retours à l'étudiant et de l'encourager dans les aspects pratiques de sa formation. Engagement du responsable de la formation PERSPECTIVES à l'égard de l'étudiant stagiaire : - formation interne initiale (selon possibilités) - accompagnement de base de sa formation théologique et pastorale (direction PERSPECTIVES ou responsable de formation)	Engagement de l'église d'accueil à l'égard de l'étudiant stagiaire : - participation au financement du stage selon politique financière de PERSPECTIVES et dispositif légal en vigueur dans l'institution de formation Engagement du responsable de formation PERSPECTIVES à l'égard de l'étudiant stagiaire : - formation interne initiale - accompagnement personnel au ministère (mise à disposition d'un référent formateur PERSPECTIVES et mentor) - accompagnement de base ou personnalisé de la formation théologique

	<p>Engagement du responsable de formation PERSPECTIVES à l'égard de l'institution de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement de base de l'étudiant accueilli/faire bénéficier les étudiants du parcours de formation PERSPECTIVES - garder contact avec le représentant de l'institution de formation <p>Engagement du responsable de formation PERSPECTIVES à l'égard du représentant de l'Église d'accueil ou du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobilisation en vue de faire découvrir PERSPECTIVES à l'étudiant - transmission d'une culture de la formation 	<p>et pastorale (réfèrent formateur PERSPECTIVES ; et si cursus personnalisé : tuteur pédagogique)</p> <p>Engagement du responsable de formation PERSPECTIVES à l'égard de l'institution de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire bénéficier les étudiants du parcours de formation PERSPECTIVES - garder contact avec le représentant de l'institution de formation <p>Engagement du responsable de formation PERSPECTIVES à l'égard du représentant de l'Église d'accueil ou du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobilisation en vue de faire découvrir PERSPECTIVES à l'étudiant - transmission d'une culture de la formation
Engagements du réfèrent formateur (local ou PERSPECTIVES)	<p>Engagements du réfèrent formateur local :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation aux éléments de culture PERSPECTIVES : <ul style="list-style-type: none"> - authentique passion pour Jésus - priorité donnée au discipulat relationnel - valorisation des ministères dans leur diversité - orientation résolument <i>missionnelle et incarnationnelle</i> - générosité pour le royaume de Dieu - engagement de tous pour la multiplication 2. Communication d'outils pertinents dans le ministère 	<p>Engagements du réfèrent formateur PERSPECTIVES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement personnel au ministère 2. Sensibilisation de l'étudiant stagiaire aux éléments de culture PERSPECTIVES : <ul style="list-style-type: none"> - authentique passion pour Jésus - priorité donnée au discipulat relationnel - valorisation des ministères dans leur diversité - orientation résolument <i>missionnelle et incarnationnelle</i>- générosité pour le royaume de Dieu - engagement de tous pour la multiplication 3. Communication d'outils pertinents dans le ministère
Évaluation-validation du stage	Selon ce qui est en vigueur dans l'institution de formation cf. annexe 6	Selon ce qui est en vigueur dans l'institution de formation cf. annexe 6
Rapport de stage	Non	A retourner au réfèrent formateur PERSPECTIVES et au responsable de formation PERSPECTIVES
Complément de formation demandé par PERSPECTIVES	Recommandé : participation aux sessions de formation interne de PERSPECTIVES	Exigé : participation aux sessions de formation interne de PERSPECTIVES

ACCOMPAGNEMENT AU MINISTÈRE DES COLLABORATEURS EN PHASE PROBATOIRE

Durée de la probation	2 ans, sauf si recouvrement partiel de la phase probatoire et du stage d'initiation au ministère (s'en référer au responsable de formation PERSPECTIVES)
Objectifs de la phase probatoire	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte-intégration de PERSPECTIVES et de sa dynamique de formation, - appropriation de la culture PERSPECTIVES, - sensibilisation à certaines idées généralement non traitées dans le cadre de la formation académique pastorale, communication d'outils pertinents.
Convention et modalités pratiques	Cf. convention de collaboration PERSPECTIVES-collaborateur
Engagements de PERSPECTIVES	<p>A compléter selon contenu de la convention de collaboration</p> <p>Engagement administratif :</p> <p>Engagement de l'église d'accueil à l'égard du collaborateur en probation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - finances ? - discernement et disponibilité d'un vis-à-vis qui facilite l'intégration en interne <p>Engagement du responsable de la formation PERSPECTIVES à l'égard du collaborateur en probation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation interne initiale <p>Engagement du responsable de formation PERSPECTIVES à l'égard du référent régional PERSPECTIVES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobilisation en vue de faire découvrir PERSPECTIVES - transmission d'une culture de la formation
Engagements attendus du référent régional PERSPECTIVES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement personnel au ministère du collaborateur en probation 2. Sensibilisation du collaborateur en phase probatoire aux éléments de culture PERSPECTIVES (ADN) : <ul style="list-style-type: none"> - authentique passion pour Jésus, - priorité donnée au discipulat relationnel, - valorisation des ministères dans leur diversité, - orientation résolument <i>missionnelle et incarnationnelle</i>, - générosité pour le royaume de Dieu, - engagement de tous pour la multiplication. 3. Communication d'outils pertinents dans le ministère
Évaluation-validation de la phase probatoire	Cf. annexe 8
Complément de formation demandé par PERSPECTIVES	Exigé : participation aux sessions de formation interne de PERSPECTIVES

L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'ÉTUDIANT STAGIAIRE

Forte de son expérience de la diversité des ministères et des situations des stagiaires, PERSPECTIVES a le souci du suivi administratif et financier des stagiaires qu'elle accueille. Par l'éclairage et les clés de compréhension qu'il offre, ce document a pour objectif de faciliter le suivi administratif et financier du stagiaire et de préciser le cadre conventionnel qui régit les relations entre le stagiaire et PERSPECTIVES.

CADRE CONVENTIONNEL DU STAGE

Quel que soit le stage effectué à PERSPECTIVES (stage en cursus de formation académique, en cursus de formation personnalisé, stage découverte ou d'initiation...), une convention tripartite est établie entre le directeur administratif de PERSPECTIVES, le représentant de l'institution de formation que fréquente le stagiaire et le stagiaire.

Son contenu est cosigné par les trois parties concernées.

Cette convention précise les conditions et dates du stage, l'ordre de mission et le projet de stage tel que définis par les 3 parties engagées.

Elle inclut un paragraphe relatif à la prise en charge administrative et financière du stagiaire.

CADRE ET SOUTIEN FINANCIER

Tout étudiant stagiaire intégrant un stage d'initiation à PERSPECTIVES se voit accorder l'ouverture d'un compte missionnaire. Ce compte lui servira de base de remboursement de frais, et/ou de base de rémunération.

Des bourses d'étude et de stage sont attribuées par PERSPECTIVES. Les demandes sont à envoyer à son directeur administratif.

Les autres sources de financement possibles de la formation et du stage sont les suivantes :

- Dons via PERSPECTIVES : dans ce cas, le donateur fait un versement à PERSPECTIVES, tout en précisant le nom du stagiaire. PERSPECTIVES affectera le don sur le compte missionnaire du stagiaire indiqué. Les donateurs reçoivent ensuite un reçu fiscal, pour bénéficier d'une déduction d'impôt sur le revenu (la déduction correspond à 66% des dons versés dans la limite de 20% du revenu imposable).
- Apport personnel
- Activité rémunérée exercée en parallèle de la formation ou du stage : service civique, emploi salarié en entreprise ou en association, micro-entreprise...
- Dons directs (juridiquement : « présent d'usage ») de particulier à particulier : ils ont la qualité d'être non taxables, non réductibles et non rapportables à la succession de celui qui l'a consenti (la valeur du don ne doit cependant pas excéder 2.5 % du revenu annuel de la personne qui y consent). Sans qu'il s'agisse d'une obligation, il est préférable que les donations régulières soient déclarées au FISC. Elles ne doivent toutefois pas être reportées sur la déclaration de revenus puisqu'elles relèvent du régime de la donation. Dans ce cas de figure, le don ne transite pas sur le compte missionnaire PERSPECTIVES du stagiaire, mais est directement perçu par le stagiaire. Et le donateur ne peut pas percevoir de réduction d'impôt

(en cas d'impôt à payer).

PRESTATIONS FINANCIERES ACCORDEES PAR LES SERVICES PUBLICS

Allocation logement, allocation RSA destinée aux publics sans activité ou en activité mais touchant moins que le minimum garanti, prestations d'accueil du jeune enfant, ... : se renseigner à la CAF selon votre situation personnelle ou votre situation familiale (toutes les allocations ne sont pas automatiquement versées, en faire la demande à la CAF après s'être renseigné).

Un Ministre de culte stagiaire, dont la seule activité est le stage comme ministre de culte, ne peut demander la prime d'activité.

Il peut aussi avoir droit à la CMU-C ou ACS pour la couverture mutuelle santé, veuillez vous renseigner auprès de la Caisse de sécurité sociale.

COUVERTURE ADMINISTRATIVE

La couverture administrative des étudiants stagiaires varie en fonction de leur situation. Divers cas de figures sont présentés ici, ils ne sont pas exhaustifs mais tendent à un état des lieux pratiques des questions qui pourraient se poser.

- 1) Concernant les **étudiants de 1ère année** de l'Institut Biblique de Genève, de l'Institut Biblique de Nogent sur Marne (IBN) et de la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux sur Seine (FLTE), PERSPECTIVES verse mensuellement 100€ par étudiant à ces instituts, à la condition que l'Église d'origine de l'étudiant verse également 100€ par mois.
- 2) Concernant **les 2nde et 3ème année de l'IBN** et les formations L2, M1 et M2R de la **FLTE**, PERSPECTIVES s'engage à verser mensuellement 100€ à ces instituts, si l'Église d'origine poursuit son effort de 100€ par mois également.
- 3) Concernant les filières des cycles **C2 et C3 de l'IBG, la 4ème année de l'IBG et la formation M2Pro de la FLTE**, PERSPECTIVES s'engage à soutenir l'étudiant(e) pendant son stage dans le cadre des Églises PERSPECTIVES, hors Église majeure, à hauteur du coût des charges sociales obligatoires (maximum 500€ mensuel) à la condition que l'Église accueillante le (la) soutienne à minima de 300€ mensuel.
- 4) Le **cas de l'étudiant(e)** issu(e) d'une Église PERSPECTIVES effectuant **un stage** dans une Église majeure de PERSPECTIVES ou hors PERSPECTIVES, sera étudié par l'Équipe de direction.

Remarques

- Si le stagiaire à un travail séculier, d'au moins 1h/mois, il ne cotise pas à la Cavimac Maladie, il est couvert par la Caisse de sécurité sociale de son travail séculier.
- Si le stagiaire travaille plus que 800 heures au SMIC : il ne cotise ni la Maladie ni à la retraite Cavimac.
- Les stagiaires sont exonérées de RCO Cavimac (retraite complémentaire obligatoire) si la

gratification est égale au moins à 642€/mois (pour une personne) ou 1115€/mois (pour 2 personnes) ou 1284€ (pour une famille).

Coût des charges sociales :

- Maladie = environ 205 €
- Retraite = environ 273€
- (RCO = environ 154€)
- La Prévoyance La Mondiale = environ 40€ (pour un salaire brut de 1000€)

Exemple de calcul de la rémunération net :

On prend l'ensemble des dons perçu par le stagiaire dans le mois (solde du compte missionnaire du stagiaire), la participation mensuelle de PERSPECTIVES et de l'église d'accueil, et on déduit les charges (Cavimac maladie, retraite, RCO si nécessaire et prévoyance).

Exemple : si le compte individuel a un solde de 500€ + participation PERSPECTIVES 500€ + Église 200€ moins les charges sociales (518€ Cavimac maladie et retraite et prévoyance), ceci fait un net de 682€.

Flash info

Remboursement de frais engagés par un particulier, à destination d'une association :

Une association (Église par exemple) peut verser de l'argent à un particulier en cas de remboursement de frais engagés à titre personnel pour le compte de l'association. Dans ce cas, la personne à rembourser doit présenter une note de frais justifiée (nature des frais, montant, justificatif de facture faisant foi) au trésorier de l'association, suite à quoi elle pourra être remboursée.

Dons d'associations culturelles ou cultureelles :

Selon le droit français, il est interdit à une association culturelle ou culturelle de faire un don (« présent d'usage ») à un particulier. Une association culturelle peut par contre faire un don à une autre association culturelle, qui pourra le réaffecter au destinataire désigné par l'association donatrice (selon le règlement intérieur et la politique financière de l'association culturelle).

*Une association **culturelle** peut faire un don à une autre association **culturelle ou culturelle**, qui pourra le réaffecter au destinataire désigné par l'association donatrice (selon règlement intérieur et politique financière de l'association culturelle). Ainsi, pour qu'une personne reçoive un don d'une association, il devra nécessairement transiter entre l'association donatrice et l'association qui représente le destinataire du don, soit PERSPECTIVES dans notre cas (qui est l'association culturelle de qui dépend le compte missionnaire de la personne). Dès réception du don, PERSPECTIVES verse son montant sur le compte missionnaire de la personne désignée par l'association donatrice.*

ANNEXES

[Annexe 1](#) - La formation interne initiale PERSPECTIVES

[Annexe 2](#) - Socle commun des ministères pastoraux

[Annexe 3](#) - Contenu du cursus de formation personnalisé

[Annexe 4](#) - Tâches affectées au tuteur académique

[Annexe 5](#) - (document non finalisé)

[Annexe 6](#) - Descriptif des stages

[Annexe 7](#) - Plan de formation

[Annexe 8](#) - Accompagnement au ministère des étudiants stagiaires en stage d'initiation et des collaborateurs en phase probatoire : supports

Annexe 1. La formation interne initiale PERSPECTIVES

AXES DE FORMATION

PERSPECTIVES reconnaît une certaine diversité dans l'exercice et la pratique des ministères pastoraux. Mais, soucieuse d'être bien en phase avec le contexte culturel contemporain, au plus proche des besoins de la société française et des défis rencontrés par les Églises locales, PERSPECTIVES estime actuellement probant de caractériser les ministères pastoraux comme :

- des ministères de la Parole
- des ministères de relation et d'unité
- des ministères de leadership
- des ministères d'accompagnement et de formation
- des ministères de représentation-responsabilité dans la cité

Ces 5 aspects du ministère forment pour nous le *socle de base* des ministères pastoraux. L'exercice de ces ministères se trouvera plus ou moins accentué selon le profil du collaborateur (pasteur-implanteur, pasteur-berger, pasteur-enseignant...), et son environnement (notamment la phase de développement de l'Église).

Partant de ces considérations, PERSPECTIVES désigne comme un axe stratégique prioritaire de formation d'investir dans chacun de ces aspects des ministères pastoraux et de repenser leur pratique à la lumière de l'ADN qu'elle désire développer. Les modules traités en Formation Interne Initiale concordent donc avec le socle de base des ministères pastoraux.

MODULES

La formation interne initiale de PERSPECTIVES comporte 7 modules, répartis sur 5 axes de formation :

Axe 1 : Les ministères pastoraux, des ministères de leadership (2 modules)

- M1 : Se connaître, progresser
- M2 : Leadership de projet

Axe 2 : Les ministères pastoraux, des ministères de relation et d'unité (2 modules)

- M3 : Un ministère de relation et d'unité, sphères et postures relationnelles
- M4 : Pour un ministère sain(t)

Axe 3 : Les ministères pastoraux, des ministères de la Parole (1 module)

- M5 : Dire et vivre l'Évangile aujourd'hui

Axe 4 : Les ministères pastoraux, des ministères d'accompagnement et de formation (1 module)

- M6 : Les pasteurs, des accompagnateur-formateurs ? L'Église, une communauté de disciples ?

Axe 5 : Les ministères pastoraux à PERSPECTIVES (1 module)

- M7 : PERSPECTIVES : hier, aujourd'hui, et demain

CURSUS

Bloc A (3 sessions)

Session 1

Les ministères pastoraux : des ministères de leadership (1/2) : le leadership de projet

Comment mettre en place un projet d'Église ? Comment accompagner l'Église à travers ses phases de développement ? Et comment accompagner sa croissance structurelle ? Autant de questions auxquelles cette session répondra, en visant la transmission d'une vision et d'outils, mais aussi l'acquisition de compétences méthodologiques utiles sur le terrain.

- Stade de développement
- Modèles d'implantation

Session 2

Les ministères pastoraux, des ministères de la Parole : dire et vivre l'Évangile aujourd'hui

PERSPECTIVES ancre sa vision dans une théologie fermement évangélique et soucieuse de créer des passerelles vers la culture contemporaine. Cette session interroge la communication et la contextualisation de l'Évangile aujourd'hui. Qu'est-ce qu'une Église *missionnelle* ? Bâtie à partir de sessions plénières et d'ateliers, « Dire et vivre l'Évangile aujourd'hui » vise non seulement la transmission d'une vision-culture évangélique du ministère de la Parole, mais aussi d'outils pertinents pour le dire et le vivre en Église (prédication, présidence, accueil, enseignement enfants, petits groupes...).

Session 3

Les ministères pastoraux, des ministères de relation et d'unité (1/2) : sphères et postures relationnelles

Quelles responsabilités le collaborateur a-t-il vis-à-vis de l'Union ? Quelle pertinence y-a-t-il à entretenir des relations avec les autorités publiques ? Quelles opportunités et quelles limites dans

les relations avec les autres Églises et les autres cultes ? Cette session visera à faire comprendre les enjeux des différentes relations extérieures que le collaborateur aura à gérer pour sa communauté.

Bloc B (3 sessions)

Session 1

Les ministères pastoraux, des ministères de leadership (2/2) : se connaître, progresser

Qu'est-ce que le leadership ? Suis-je un leader ? Est-ce un concept biblique ? Qu'est-ce qu'un leadership d'équipe ? La diversité et la complémentarité des ministères a-t-elle un impact dans notre leadership ? Introduite par l'examen d'une approche biblique du leadership, cette session puisera aussi dans l'expérience humaine du leadership pour découvrir les types et domaines de leadership existants, et en extraire quelques défis et outils pour le participant.

Session 2

Les ministères pastoraux, des ministères d'accompagnement et de formation : L'Église, une communauté de disciples ?

En quoi le modèle du pasteur formateur-accompagnateur se montre-t-il pertinent aujourd'hui ? Au fond, qu'est-ce qu'accompagner ? Qu'est-ce que former des disciples ? Les ministères pastoraux vus comme des ministères de formation et d'accompagnement est-il corrélé avec la formation de l'Église « communauté de disciples » ? Outre l'accent mis sur le modèle de Jésus, cette session communiquera des outils d'accompagnement et de formation, ainsi que des grilles de lectures utiles (phases de vie spirituelle notamment). Un temps d'expérimentation en atelier finalisera la session.

Session 3

Les ministères pastoraux, des ministères de relation et d'unité : pour un ministère sain(t)

Cette session se propose de stimuler la réflexion et encourager l'appropriation de bonnes habitudes de vie (sabbat, vulnérabilité, redevabilité...) et de travail. Le vécu des générations précédentes révèle tout le défi de vivre le ministère dans la durée. Aussi le fait de se connaître et de disposer d'outils et de grilles de lecture se révèle précieux pour la santé dans le ministère, pour la piété, et la gestion du temps et des projets.

Session annuelle : destinée uniquement aux nouveaux entrant dans le cycle de formation

PERSPECTIVES : hier, aujourd'hui, et demain

Qu'il s'agisse de découvrir l'histoire et le développement missiologique de PERSPECTIVES, ses stratégies d'implantation, sa politique d'accompagnement des Églises et des ministères, ou son fonctionnement administratif, cette session est surtout l'occasion d'affiner son regard sur l'union et son ADN. Cette session invite également à l'acquisition de compétences propres à la recherche de

partenaires et soutiens de ministère.

- Évolution de la pensée missiologique (annuelle),
- Ecclésiologie (annuelle),
- Travail en réseau régional.

ANNEXE 2. SOCLE DE BASE DES MINISTÈRES PASTORAUX

PERSPECTIVES reconnaît une certaine diversité dans l'exercice et la pratique des ministères pastoraux. Pasteur-berger, pasteur-enseignant, pasteur-évangéliste, pasteur-implanteur etc. Mais, soucieuse d'être bien en phase avec le contexte culturel contemporain, au plus proche des besoins de la société française et des défis rencontrés par les Églises locales, PERSPECTIVES estime actuellement probant de caractériser les ministères pastoraux comme :

- des ministères de la Parole,
- des ministères de relation et d'unité,
- des ministères de leadership,
- des ministères d'accompagnement et de formation,
- des ministères de représentation-responsabilité dans la cité.

Ces 5 aspects du ministère forment le socle commun/de base des ministères pastoraux. Cela étant, l'exercice de ces différentes facettes des ministères pastoraux se trouvera plus ou moins accentué selon le profil du collaborateur, ses dons et son environnement (notamment la phase de développement de son Église).

Partant de ces considérations, PERSPECTIVES désigne comme un axe stratégique prioritaire de formation d'investir dans chacun de ces aspects des ministères pastoraux. Les modules traités en Formation Interne Initiale concordent donc avec le socle de base/commun des ministères pastoraux.

Détails :

1. des ministères de la Parole

- centralité de Christ,
- fidélité à la Parole,
- clarté,
- pertinence,
- accessibilité.

2. des ministères de relation et d'unité

- vision du royaume de Dieu,
- relations de confiance,
- relations de solidarité,
- ouverture aux autres.

3. des ministères de leadership

a. porté par une vision pertinente et une culture de multiplication des disciples, des ministères, des Églises

b. mis en œuvre par le développement d'un environnement propice à la croissance et pertinent :

- impulsion-communication-transmission d'une vision-culture de multiplication,
- développement d'un leadership fonctionnel et d'équipe,
- dans ce contexte, valorisation de la liberté d'initiative.

4. des ministères d'accompagnement et de formation

- formation-accompagnement personnalisé au discipulat et aux ministères

5. des ministères de représentation-responsabilité dans la cité

- insertion de l'Église dans le tissu social de sa ville,
- représentation dans divers espaces relationnels : intra-Église, avec la cité, avec les autorités civiles et religieuses, inter-Églises (dans et hors PERSPECTIVES),
- délégation de la responsabilité de l'association culturelle: connaissance des droits et devoirs associés à l'exercice d'une responsabilité associative (cadre culturel ou cultuel),
- délégation de l'application et de la mise en conformité en fonction des normes et du droit français (sécurité des enfants, normes ERP, etc.).

Chacun de ces aspects est traité en gardant à l'esprit [l'ADN de PERSPECTIVES](#).

ANNEXE 3. LE CURSUS DE FORMATION PERSONNALISEE DE L'ETUDIANT STAGIAIRE : MODULES D'ENSEIGNEMENT

Le cursus de formation personnalisée se compose de deux blocs :

- un bloc de 3 modules d'enseignements qui forment le tronc commun du cursus de formation
- un module d'enseignements spécifiques au profil de l'étudiant stagiaire

Tronc commun des enseignements

Module 1 : Théologie dogmatique (bloc de 6 enseignements thématiques)

- Christologie,
- Ecclésiologie,
- Sotériologie,
- Pneumatologie,
- Bibliologie,
- Histoire du protestantisme (lecture-recension de l'ouvrage de ...).

Module 2 : Théologie biblique (bloc de 10 enseignements)

En plus d'enseignements introductifs à l'Ancien Testament et au Nouveau Testament, il est attendu que l'étudiant valide un enseignement par genre littéraire présent dans l'Écriture : il s'orientera par exemple vers l'étude du Lévitique ou des Nombres, comme élément validant le Pentateuque. Autre exemple, il pourra choisir un enseignement portant sur le livre de Daniel pour valider les Livres apocalyptiques.

- Herméneutique,
- Introduction au Nouveau Testament,
- Introduction à l'Ancien Testament,
- Pentateuque,
- Livres historiques,
- Livres de poésie et de sagesse,
- Livres prophétiques : 1 grand + 1 petit prophète,
- Évangiles + Actes,
- Lettres (de Paul),
- Livres apocalyptiques (Daniel, Apocalypse...).

Module 3 : Théologie pratique (bloc de 8 enseignements)

- Éthique,
- Missiologie,
- Spiritualités,
- Actes pastoraux,
- Démonologie (lecture-recension de l'ouvrage de A. Nisus),
- Anthropologie biblique,
- Discipulat et leadership,
- Homilétique.

Éléments spécifiques au profil de l'étudiant stagiaire

Module 4 : Enseignements spécifiques, à définir avec l'étudiant stagiaire en fonction de son profil de ministère

Ex : éléments de formation du CFRI, ISCAS...

ANNEXE 4. TACHES AFFECTEES AU TUTEUR

- Démarrage : une fois le programme de formation complet défini et validé par le référent formation de PERSPECTIVES, l'étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé liste et répartit l'ensemble des formations sur la période convenue. Il est également de sa responsabilité (après réception de l'adresse électronique du tuteur affecté) de prendre un premier contact avec son tuteur. A ce stade, le tuteur s'assure que la charge est correctement répartie sur l'année (notamment que les cours exigeants ne sont pas concentrés sur un seul trimestre). Ce plan forme un contrat moral entre le tuteur et l'étudiant stagiaire en formation. Le tuteur prend par ailleurs connaissance des aspirations (fréquence des entretiens, mode de communication notamment), difficultés-craintes, questionnements éventuels de l'apprenant. A l'issue de leur entretien, l'étudiant et le tuteur consultent leur agenda pour convenir d'un prochain rendez-vous.
- Durant les entretiens suivants, le tuteur s'assure de la réalité du suivi des cours, du rendu des devoirs, de l'acquisition et de la validation des enseignements et des compétences prévues dans le plan de formation de l'étudiant en cursus personnalisé. Il s'enquiert simultanément des aspirations-frustrations, joies-difficultés, besoins, questionnements éventuels, ... liés à la validation du plan de formation et à la qualité « d'apprenant » du stagiaire. A ce propos, il appartient à l'étudiant stagiaire en cursus personnalisé de s'en tenir à l'engagement pris. Seuls des motifs impératifs et sérieux pourront conduire à un ajustement de la durée de formation telle que définie au démarrage du cursus. Il incombera par contre au tuteur d'ajuster avec souplesse la répartition dans le temps et le choix des organismes de formation les plus à mêmes de répondre aux besoins et aspirations de l'étudiant en formation, s'il apparaissait que le plan de formation établi à l'origine ne convienne pas parfaitement. Ainsi, tant que le contenu et la cible d'un enseignement sont pertinents et conformes au plan de formation établi au départ, le tuteur aura la liberté de suggérer quelques modifications au référent de formation PERSPECTIVES.
- Une fois par année, le tuteur prend contact avec le référent de formation PERSPECTIVES afin de l'informer du déroulement du cursus de l'étudiant stagiaire en cursus personnalisé (acquisition-validation des apprentissages, difficultés à l'apprentissage, qualité de la relation tutorale...).
- La fin de la période probatoire du pasteur en formation PERSPECTIVES approchant, le tuteur transmet au référent de formation PERSPECTIVES le plan de formation validé par l'étudiant stagiaire en cursus de formation personnalisé (ce qui sous-entend que l'étudiant aura suivi les cours mentionnés sur le plan de formation, mais qu'ils seront également validés par le rendu d'un devoir noté et l'attribution d'une note-appréciation correcte). Le tuteur sera lui-même tenu de certifier les éléments indiqués sur le plan de formation. En cas de validation de l'ensemble du plan, un certificat de formation sera remis à l'apprenant.

ANNEXE 5. LE CURSUS DE FORMATION PERSONNALISEE DE L'ETUDIANT STAGIAIRE : DOCUMENT DE SUIVI

Le document de suivi du stage et du cursus de formation personnalisé est destiné à l'étudiant stagiaire, à son tuteur pédagogique et à son formateur, ainsi qu'au responsable de formation PERSPECTIVES, chacun pour sa part.

Après confirmation du processus de validation du stage et du cursus de formation personnalisé auprès du responsable de formation PERSPECTIVES, le document de suivi de l'étudiant stagiaire sera directement complété en ligne.

Le lien actif suivant met à disposition un document de suivi vierge : [Dossier de suivi de formation](#)

Ajouter le lien

ANNEXES 6. DESCRIPTIF DES STAGES IBN, IBG, FLTE

Précision : les observations et recommandations répertoriées ci-dessous sont celles des institutions de formation. Pour prendre connaissance de la politique d'accompagnement des stagiaires de PERSPECTIVES, consulter la section 1 de ce document.

1. Stages de découverte du ministère

Stages	IBN	IBG	FLTE
Intitulé	a) Stage hebdomadaire b) Stage intensif	Stage diaconal	Stages annuels
Public concerné	a) Étudiant (dès 1ère année ?) b) Étudiant en 3ème année	Étudiant ayant validé la 1ère année	Tous les étudiants, quel que soit leur niveau d'études
Durée et lieu de stage	a) 25 demi-journées durant l'année (stage accompli le dimanche ou en semaine, soirée ou mercredi, en Église, dans un service d'aumônerie ou dans un cadre associatif b) 6 semaines, pendant les vacances scolaires, après la fin de la 2ème année	De septembre-octobre au mai-juin NB : le stage inclut un emploi à temps partiel de maximum 70 % qui permet de pourvoir à une bonne partie, voire la totalité du soutien financier du stage.	Environ 1 mois (souplesse)
Objectifs	Aider l'étudiant à développer son savoir être, à appliquer sur le terrain son savoir intellectuel et acquérir un savoir faire	Stage à dominante pratique dont l'objectif est de permettre au stagiaire de découvrir ses dons, en vue d'un engagement dans l'Église locale ou d'une œuvre chrétienne, et d'apprendre à être un témoin intentionnel sur son lieu de travail séculier, le tout sous la conduite d'un formateur ou d'une formatrice qui a suivi la formation de maître de stage à l'IBG	Découvrir diverses facettes du ministère et s'impliquer dans divers projets
Convention	Tripartite : entre l'IBN, le maître de stage et l'étudiant	Tripartite : entre le Directeur de l'IBG, l'Église ou l'œuvre administrativement responsable du stage, et le stagiaire Précisera le projet et les objectifs de stage, le montant de la gratification du stage, les dates des 2 semaines de formation à l'IBG par année.	
Engagements de l'institution de formation	Entretien régulier sur le déroulement du stage	S'assure de la bonne mise en place du stage un mois après son démarrage Visite sur le lieu de stage prévue avant la fin mai Évaluation semestrielle	

Engagements attendus de l'organisme d'accueil (tels que formulés par l'institution de formation)		Dans le cas où le formateur serait pasteur, possibilité d'inclure une tierce personne ayant un profil diaconal	
Engagements attendus du formateur-maître de stage (tels que formulés par l'institution de formation)	Vivre sur le terrain avec l'étudiant Entretien mensuel et évaluation trimestrielle du maître de stage	Prendre en compte le travail séculier du stagiaire et s'intéresser à ce qu'il y vit Être un exemple de vie alliant travail séculier et engagement dans le ministère Accompagner le stagiaire dans ses initiatives et son intégration Dons d'outils théoriques utiles à sa formation, retours d'évaluation Entretiens réguliers, relation de redevabilité...	
Évaluation - validation	a) stage hebdomadaire évalué chaque semestre b) oui	Évaluation semestrielle à la mi-janvier et évaluation finale à la fin du stage. Validation (certificat de diaconie accordé) selon : - résultats obtenus aux différentes évaluations pratiques - évaluation de la direction de l'IBG - appréciations du formateur en fin de stage	
Rapport de stage	b) oui	Non	
Complément de formation demandé au stagiaire	Participation à une semaine d'évangélisation en Églises vécue en équipe, dont le but est de soutenir un projet local d'évangélisation	Au minimum, 2x une semaine à l'IBG, avec les stagiaires de C2 ou C3 (rendu des devoirs non obligatoire) Cf. ci-dessus	

2. Stages d'initiation au ministère

Stages	IBN	IBG	FLTE
Intitulé	Stage pastoral	Stage ou formation pratique a) 2ème cycle b) 3ème cycle	Stage d'initiation au ministère
Public concerné	Étudiant en 4ème année	a) Étudiant de 2ème cycle (2ème-3ème année) b) Étudiant de 3ème cycle (4ème année)	Étudiant de 5ème année (master pro)
Durée de stage et lieu	9 mois	a) 2 ans	60 % d'un temps plein sur 10

		dont 5 semaines de congés/an b) 1 ou 2 ans (dont 5 semaines de congés/an)	mois
Objectifs	Aider l'étudiant à développer son savoir être, à appliquer sur le terrain son savoir intellectuel et acquérir un savoir faire	<p>a) Dans une Église d'une œuvre partenaire ou associée, avec un formateur reconnu...</p> <p>b) Dans une autre Église que celle fréquentée durant le 2ème cycle, avec un formateur reconnu...</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprendre à intégrer sa connaissance doctrinale et théologique dans les situations pratiques du quotidien - se montrer capable d'adapter son style de vie aux exigences du ministère envisagé - développer des relations saines avec ses collègues et collaborateurs - savoir analyser les besoins dans une situation donnée et établir un plan et une stratégie pour faire face - savoir prendre l'initiative et coordonner les activités pour mettre en pratique les objectifs approuvés par le formateur et les anciens <p>??</p>	<p>Familiariser le stagiaire avec tous les aspects de la vie et du fonctionnement d'une Église ou d'une mission</p> <p>L'initier aux divers aspects de la pratique du ministère pastoral ou missionnaire</p> <p>Lui donner l'occasion de réagir à ce qu'il voit et vit</p>
Convention et modalités pratiques	Tripartite : entre l'IBN, le maître de stage, et l'étudiant	<p>Quadripartite : entre le Directeur de l'IBG, l'Église ou l'œuvre administrativement responsable du stage, le formateur, et le stagiaire</p> <p>Préciser les objectifs de stage, le montant de la gratification du stage (à négocier avec l'œuvre), les dates des 7 semaines d'absence par année.</p> <p>Le stage doit impérativement être viable sur le plan financier.</p>	<p>Tripartite : entre le responsable des stages représentant la FLTE, le maître de stage représentant l'Église ou l'association qui encadre le stagiaire, et le stagiaire.</p> <p>Précise les conditions du stage (durée, conditions matérielles et administratives, nom du maître de stage, projet de stage rédigé par le maître de stage et le stagiaire, en accord avec l'Église ou l'association).</p> <p>Faite en 3 exemplaires, signée par les 3 partenaires.</p> <p>NB : le responsable des stages doit donner son accord sur le projet de stage</p>

			avant signature de la convention.
Engagements de l'institution de formation	Tout au long de l'année académique, soutien individualisé d'un superviseur spécialisé (3 entretiens) et du professeur responsable des stages	Rôle de coordination de l'ensemble du projet et du programme de formation, en étroite collaboration avec le formateur et le stagiaire Décerne le diplôme à la fin de la formation de l'étudiant	Propose : - le cadre académique et administratif - le temps de formation - la reprise de stage et d'évaluation (accompagnement par l'institution de formation)
Engagements attendus de l'organisme d'accueil (tels que formulés par l'institution de formation)		L'Église : - est au courant de la formation du stagiaire, de son programme d'étude et de travail - n'est pas dans l'obligation de porter spirituellement et matériellement le stagiaire L'œuvre missionnaire : - décide des rencontres de l'œuvre auxquelles le stagiaire devra participer Les relations œuvre-stagiaire et stagiaire-œuvre seront prises en charge par le formateur. Si difficultés relationnelles formateur-stagiaire, les responsables de l'œuvre chercheront des solutions d'avenir, en dialogue avec le directeur de l'IBG.	Collabore activement au programme de formation défini par la FLTE Déclare être garanti au titre de la responsabilité civile Au-delà de 2 mois, rémunère le stage (au minimum, 60 % du montant prévu par la loi). Évite de placer le stagiaire là où de graves problèmes internes sont connus Ne fait pas porter la responsabilité pastorale d'une annexe d'une Église au stagiaire Prévoit la rencontre du stagiaire avec le maître de stage (mds) le conseil et la communauté
Engagements attendus du formateur-maître de stage (tels que formulés par l'institution de formation)	Soutien individualisé du maître de stage Entretien mensuel et évaluation trimestrielle	Le formateur (maître de stage) veille à l'application du projet de formation selon le programme proposé dans le guide IBG. Précisément : - précise le fonctionnement des règles de confidentialité, du secret professionnel et du devoir d'alerte au stagiaire - prévoit une rencontre d'évaluation par semaine avec le stagiaire (feuilles d'évaluation de l'IBG à remplir, en comparant leur perception du stage ensemble) - veille à ce qu'un exemplaire de chaque formulaire soit retourné au stagiaire, à l'IBG et pour lui-même - essaie de suivre les étapes de formation suivantes :	Souhaitable concernant le maître de stage : - devrait avoir quelques années d'expérience dans la pratique du ministère. - associe l'Église et ses responsables à sa mission de formation - établit un programme de stage progressif, aussi complet que possible, et intégrant les sessions de cours prévus par l'institution de formation et le travail de rédaction du mémoire de Master - veille au nécessaire repos hebdomadaire du stagiaire - a la charge d'accompagner le stagiaire sur le plan pratique des activités, sur le plan personnel et spirituel - consacre temps et énergie à

		<p>observation, supervision, autonomie (cf. p. 33-34 du guide de stage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifie que tous les documents de base ont été établis (convention, cahier des charges, objectif du stage, contenu quantifié, contrat de travail cf. p.55 du guide du stage IBG) - supervise directement le stagiaire, ne lui délègue pas de responsabilités sans pouvoir à son accompagnement - qualifications-conditions à remplir-qualités du formateur : voir p. 40-41 du guide de stage IBG - objectifs du formateur : voir p. 42 du guide de stage IBG - avoir assisté au séminaire de formation des formateurs de l'IBG 	<p>connaître le stagiaire, se faire connaître du stagiaire, rencontrer régulièrement le stagiaire, s'entretenir avec lui</p>
Évaluation - validation	<p>Tout au long de l'année académique, par le biais du soutien individualisé du professeur responsable des stages</p>	<p>Évaluation finale du stagiaire à remettre à la direction de l'IBG, environ 6 semaines après le stage</p> <p>Y associer les évaluations semestrielles effectuées fin janvier et fin mai et auto-évaluations du stagiaire</p> <p>Le formateur lui-même fera l'objet d'une évaluation de la part du stagiaire (et de son épouse si couple)</p>	<p>Stage évalué par le maître de stage (en accord avec les autres responsables de l'église) et par le stagiaire</p> <p>2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation intermédiaire en milieu de stage, pour éventuellement corriger l'orientation du stage) - une évaluation finale établie en fin de stage, à l'aide du document proposé par l'institution <p>Consultation de l'union d'Églises et de l'institution de formation pour évaluer et valider le stage</p>
Rapport de stage	Oui	<p>a) non</p> <p>b) Mémoire de fin d'études</p>	<p>Rapport de stage à fournir au directeur des stages de la FLTE.</p> <p>Communiqué sur demande à l'Église ou l'association.</p>
Complément de formation demandé au stagiaire	<p>Suivi de 3 séminaires de formation à l'École de Massy, au choix</p> <p>Participation à une semaine d'évangélisation en Églises vécue en équipe, dont le but est de soutenir un projet local d'évangélisation</p>	<p>a) 6 semaines de formation intensive à l'IBG par année</p> <p>Et 8h par semaine consacrées aux devoirs et à la préparation des cours à l'IBG (pourquoi 8 semaines d'absence alors ?)</p> <p>b) 7 à 8 semaines de formation à l'IBG</p>	<p>Sessions de cours de Master pro de la FLTE (= ?)</p>

		Et 8h par semaine consacrées à la rédaction du mémoire de fin d'étude	
--	--	-----------------------------------------------------------------------------	--

Annexe 7. Plan de formation

Chaque collaborateur à PERSPECTIVES bénéficiera d'un bilan annuel (lien vers ce document) de son ministère. Ce bilan traite aussi la question de la formation individuelle de chaque collaborateur, voir chapitre **6.2 Analyse et bilan des formations envisagées**.

Vous pouvez utiliser cette annexe pour élaborer un plan pluriannuel de formation.

Diplômes obtenus des formations suivantes :

Compétences que je veux développer en lien avec l'ADN et les compétences ministérielles requises de PERSPECTIVES :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

Formations envisagées pour obtenir ces compétences :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

Genre et période de formation (une, voire plusieurs années) :

Coût de la formation :

Prise en charge du coût : Merci de remplir conjointement l'annexe 9 de ce document.

Il est préférable de se donner comme but une seule formation et de la terminer avant de projeter un nouveau plan de formation.

Le collaborateur doit soumettre sa demande (annexe 7 et 9) au directeur régional qui la soumettra à la direction de PERSPECTIVES.

Annexe 8 - Accompagnement au ministère des étudiants stagiaires et des collaborateurs en phase probatoire :

(Supports prévus en vue de l'entretien concluant la période d'un stage d'initiation au ministère, ou la période probatoire d'un collaborateur)

A. Support destiné au formateur et au conseil pastoral / d'Église

1. Dons et responsabilités

Comment définissez-vous le ministère de (nom prénom) d'une façon générale ?

Qu'appréciez-vous chez (nom prénom) ? Dans quels domaines a-t-il spécialement des dons et comment peut-il les investir ?

En quoi ressentez-vous ses limites ? En quoi a-t-il besoin d'être aidé, de progresser ?

2. Relations et leadership

Comment vivez-vous votre collaboration avec (nom prénom) ? Comment évaluez-vous la manière dont (nom prénom) interagit avec les autres responsables, avec les membres d'Église, avec les non chrétiens ?

Disposition et capacité à conduire, à coordonner la vie d'une assemblée, à prendre des initiatives, à cultiver des relations, à communiquer, volonté et capacité à travailler en équipe ? ...

Comment réagit-il par rapport à des propositions ou des initiatives venant du Conseil pastoral/ ou de l'Église ? Comment contribue-t-il au climat de l'Église ?

Esprit d'initiative - motivation - exemplarité ...

Comment gère-t-il la critique ? Comment se comporte-t-il dans les conflits ?

Comment contribue-t-il à leur résolution ?

Quelles sont ses relations avec les membres de l'Église ? Est-il une personne de confiance pour des frères et sœurs (entretiens, visites, accompagnement spirituel, ...) ?

3. Enseignement de la Parole

Comment percevez-vous l'enseignement biblique de (nom prénom) (prédications, études bibliques, formation de disciple...) ?

Sur le plan théologique - exégétique - structuration des pensées - clarté, vivacité et conviction de l'expression ...

4. Personnalité

Comment (nom prénom) assume-t-il son ministère ? Comment place-t-il ses priorités ? Comment gère-t-il son temps et son travail ? Son tempérament et son équilibre de vie ? Sa disposition à apprendre et son assurance ?

S'il y a lieu : quel regard portez-vous sur le couple pastoral, sur sa présence et son ministère dans l'Église ? D'après vous, (nom prénom) « prend-il soin de sa famille » ?

5. ADN de PERSPECTIVES

Quel regard porte-t-il sur les 6 éléments d'ADN de PERSPECTIVES ? Pensez-vous qu'ils ont pu être assimilés ?

6. PERSPECTIVES

Quels domaines souhaiteriez-vous voir développés chez (nom prénom) ? En quoi ses capacités pourraient-elles être mieux investies ? En quoi aurait-il besoin de compléter sa formation ?

Comment pensez-vous l'aider et l'encourager ?

Comment évaluez-vous votre manière de collaborer avec lui ?

Quels progrès avez-vous discernés ?

Quels freins avez-vous constatés ?

Comment voulez-vous vous investir pour développer vos relations et optimiser votre collaboration ?

Souhaitez-vous qu'il/elle poursuive son ministère parmi vous ?

Quels encouragements lui adresseriez-vous pour la suite de son ministère ? Quelles recommandations feriez-vous à PERSPECTIVES concernant la suite de son ministère ?

7. Divers et remarques

D'après vous, comment (nom prénom) vit-il son intégration et sa participation aux réunions organisées par notre Union d'Églises ?

D'après vous, comment vit-il son intégration dans la vie sociale et associative de la ville où il habite ?

Lieu et date :

Noms des personnes qui ont participé à la réflexion :

Signature du formateur/responsable de formation :

B. Support destiné à l'étudiant stagiaire ou au collaborateur en phase probatoire

1. Dons et responsabilités

Comment définissez-vous votre ministère d'une façon générale ?

Dans quels domaines estimez-vous spécialement avoir des dons et comment pouvez-vous les investir ?

En quoi ressentez-vous vos limites ? En quoi ressentez-vous le besoin d'être aidé, de progresser ?

2. Relations et leadership

Comment vivez-vous votre collaboration avec le conseil pastoral ? Comment évaluez-vous la manière dont vous interagissez avec les autres responsables, avec les membres d'Église, avec les non chrétiens ?

Disposition et capacité à conduire, à coordonner la vie d'une assemblée, à prendre des initiatives, à cultiver des relations, à communiquer, volonté et capacité à travailler en équipe ? ...

Comment réagissez-vous par rapport à des propositions ou des initiatives venant du Conseil pastoral/ou de l'Église ? Comment contribuez-vous au climat de l'Église ?

Esprit d'initiative - motivation - exemplarité ...

Comment gérez-vous la critique ? Comment vous comportez-vous dans les conflits ?

Comment contribuez-vous à leur résolution ?

Quelles sont vos relations avec les membres de l'Église ? Êtes-vous une personne de confiance pour des frères et sœurs (entretiens, visites, accompagnement spirituel, ...) ?

3. Enseignement de la Parole

Comment percevez-vous votre manière d'apporter la Parole de Dieu (prédications, études bibliques, formation de disciple...) ?

Sur le plan théologique - exégétique - structuration des pensées - clarté, vivacité et conviction de l'expression ...

4. Personnalité

Comment assumez-vous votre ministère ? Comment placez-vous vos priorités ? Comment gérez-vous votre temps et votre travail ? Qu'en est-il de votre tempérament et votre équilibre de vie ? Qu'en est-il de votre disposition à apprendre et de votre assurance ?

S'il y a lieu : quel regard portez-vous sur votre manière d'être un couple pastoral dans l'Église ? Soins apportés à votre famille ?

6. ADN de PERSPECTIVES

Quel regard portez-vous sur les 6 éléments d'ADN de PERSPECTIVES ? Pensez-vous qu'ils influenceront votre ministère ?

7. PERSPECTIVES

Quels domaines souhaiteriez-vous voir développés chez vous ? En quoi vos capacités pourraient-elles être mieux investies ? En quoi auriez-vous besoin de compléter votre formation ?

Comment le mettre en œuvre ?

Quels progrès avez-vous discernés ?

Quels freins avez-vous constatés ?

Comment voulez-vous vous investir pour développer et optimiser vos relations de collaboration (conseil pastoral/d'église/membres...) ?

Souhaiteriez-vous poursuivre votre ministère dans cette équipe/église

Quelles recommandations feriez-vous à PERSPECTIVES concernant la suite de votre ministère ?

7. Divers et remarques

Comment vivez-vous votre intégration et votre participation aux réunions organisées par notre Union d'Églises ?

Comment vivez-vous votre intégration dans la vie sociale et associative de la ville où vous habitez ?

Lieu et date :

Noms des personnes qui ont participé à la réflexion :

Signatures de l'étudiant stagiaire/collaborateur en probation et du responsable de formation :

Annexe 9 - Formulaire de remboursement / demande d'aide (barrer la mention inutile) au financement d'une formation

Je, soussigné/ée _____, en qualité de :

- collaborateur en formation continue
- collaborateur en probation
- étudiant stagiaire à PERSPECTIVES
- étudiant non stagiaire à PERSPECTIVES

Dans le cadre du dispositif de formation suivant :

- formation interne initiale
- formation interne continue
- formation externe continue non conventionnée
- formation externe continue conventionnée
- autre (expliciter) : _____

Souhaite solliciter à PERSPECTIVES une aide au financement / un remboursement (barrer la mention inutile) de la formation suivante :

_____ (intitulé de formation)

Dates/période de la formation :

Fait à _____, le _____
(signature)

Cadre réservé à PERSPECTIVES :

En accord avec la politique de formation de PERSPECTIVES, après consultation :

- de son fonds de formation dans la limite du budget annuel,
- du dispositif de formation dans lequel vous êtes engagés,
- de l'ordre d'arrivée de votre demande et de son ancienneté (par exemple, en cas de renouvellement répété d'une demande de financement),
- et de la concordance du thème de la formation avec le socle de base des ministères pastoraux,

- nous vous invitons avec regret à renouveler votre demande ultérieurement.
- nous sommes en mesure de répondre favorablement à votre demande.

Pour PERSPECTIVES,

Fait à _____, le _____
(nom, prénom, signature)